



Livret de suivi et de sécurisation des parcours pour l'entrée en première professionnelle des établissements publics de l'éducation nationale

A renseigner uniquement pour les élèves de 2^{nde} GT, 1^{ère} G ou 1^{ère} T, les
élèves issus de la MLDS et les élèves de 2^{nde} Pro et 1^{ère} Pro qui souhaitent
changer de spécialité.

SAIO
N° 21.03.b

Objectifs de ce livret :

1. Disposer d'éléments qualitatifs d'évaluation pour l'entrée en 1^{ère} professionnelle
2. Bonifier les vœux selon l'avis porté par l'établissement d'accueil. Les vœux faisant l'objet d'un avis défavorable seront refusés

☞ **Un dossier doit être constitué pour chaque vœu**

☞ **Attention : envoyer avec ce livret les bulletins trimestriels de l'élève (année en cours) à l'établissement demandé**

☞ **Ce dossier doit être transmis uniquement en format numérique (PDF)**

Identification de l'élève :

Nom :	Prénom :		
Date de naissance : <i>(format jj/mm/aaaa)</i>			
INE (9 chiffres et 2 lettres) :			
Scolarité suivie en 2020 - 2021 : <i>(à cocher en cliquant une seule case : ☑)</i> NB : Pas de livret passerelle pour les CAP	<input type="checkbox"/>	2 ^{nde} GT	Enseignements optionnels :
	<input type="checkbox"/>	1 ^{ère} G ou 1 ^{ère} T	Enseignements de spécialité ou série :
	<input type="checkbox"/>	2 ^{nde} professionnelle	Spécialité :
	<input type="checkbox"/>	1 ^{ère} professionnelle	Spécialité :
	<input type="checkbox"/>	MLDS	
Lycée fréquenté en 2020- 2021 :	Nom :	Code Postal :	Ville :
	Courriel :		

Spécialité de première professionnelle et établissement demandés :

☞ L'établissement d'origine veillera à ce que les demandes formulées par l'élève correspondent à celles qui sont renseignées sur la fiche préparatoire à la saisie et qui sont saisies dans l'application "AFFELNET LYCEE".

CONSIGNE : Un dernier vœu dit de « repli » doit garantir la continuité scolaire du candidat dans son établissement et dans la spécialité suivie en 2020-2021.

Spécialité demandée :	Lycée professionnel ou LPO demandé :
------------------------------	---

Repérage et accompagnement par le lycée D'ORIGINE :**Avis de l'enseignant assurant le suivi de l'élève :**

(Si autre personne que le professeur principal)

Synthèse du professeur principal :

Précisez ce qui permettra à l'élève de réussir ce changement de parcours (motivations, démarches, compétences).

Avis du psychologue de l'Education nationale dans la mesure du possible:**Avis synthétique du chef d'établissement d'origine:**

- ☞ L'établissement d'origine transmet l'intégralité de ce dossier uniquement en **format numérique** (PDF) accompagné des **bulletins trimestriels de l'élève** (année en cours) à l'établissement demandé au plus tard le **07 MAI 2021** de façon à respecter la procédure d'étude des dossiers et le calendrier de l'affectation.
- ☞ En parallèle, il saisit le vœu du candidat dans l'application "AFFELNET LYCEE" dans les délais définis par le calendrier d'affectation.

Date :**Nom du chef d'établissement d'origine signataire :**

Spécialité demandée :	Lycée professionnel ou LPO demandé :
------------------------------	---

Avis du lycée d'ACCUEIL conformément au code de l'éducation, article 333-18-1 :*(à cocher en cliquant une seule case :)* Avis très favorable Avis favorable Avis plutôt favorable Avis défavorable

Rappel : les vœux faisant l'objet d'un avis défavorable ne pourront participer à l'affectation

Démarches à effectuer par l'établissement d'accueil :**Pour tous les candidats :**

L'établissement d'accueil transmet une copie de l'intégralité de ce dossier à l'établissement d'origine pour classement dans le livret scolaire de l'élève.

Consigne : le nom du dossier transmis doit correspondre à celui du candidat.

Pour les candidats issus de la voie générale et technologique : L'établissement d'accueil saisit l'avis dans l'application « AFFELNET LYCEE » **du 14 au 15 Juin 2021.**

Pour les candidats issus de la voie professionnelle :

L'établissement d'accueil renseigne la liste des avis dont le modèle est transmis avec le guide AFFELNET LYCEE et envoie celle-ci au SAIO à : ce.saio-affectation@ac-grenoble.fr pour le **28 mai 2021** au plus tard.

Le SAIO saisit les avis pour les candidats issus de la voie professionnelle.

ATTENTION : en cas de non instruction du dossier et en cas d'absence d'avis, la candidature ne pourra pas être prise en compte pour la campagne d'affectation.

Date :**Nom du chef d'établissement d'accueil signataire :**